

## COLONEL BENAZOUZ SALIM, COMMANDANT DU GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DE TIZI-OUZOU "Des comités de village et des APC demandent le retour de la gendarmerie"

Question polémique et sujet à controverse, le retour et le redéploiement de la gendarmerie sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou reviennent une nouvelle fois sur le devant de la scène, à l'occasion du point de presse organisé au siège du groupement de la wilaya de la Gendarmerie nationale par son premier responsable, le colonel Benazouz Salim. Pour ce dernier qui a livré aux représentants des médias le bilan des activités pour l'année 2006 de la gendarmerie sur le territoire de la wilaya, le redéploiement des éléments de ce corps de sécurité et le recouvrement de leurs prérogatives sécuritaires territoriales sont une question qui semble définitivement tranchée et dont les modalités pratiques et techniques sont en cours de mise en œuvre, confirmant ce que le wali de Tizi-Ouzou a annoncé il y a plus d'un mois devant les opérateurs économiques de la wilaya.

Le colonel Benazouz Salim, qui a lié la montée en puissance de l'activité délinquante et criminelle au retrait de la gendarmerie, affirmera que le retour à l'activité normale des gendarmes fait suite à une demande émanant de plusieurs groupes de citoyens organisés dans le cadre de la société civile ou les comités de villages et même de certaines APC qui ont sollicité le commandement de wilaya ou national de la gendarmerie ou tout simplement, en adressant leur requête aux autorités civiles. "Le retour sera progressif, par étapes et en fonction de la disponibilité des infrastructures dont le programme des réalisations est en cours", se contentera de dire le commandant du groupement de wilaya, au lieu de donner un calendrier et un programme précis du redéploiement, comme souhaité par les journalistes, des éléments de la gendarmerie répartis sur six compagnies et sur une vingtaine de brigades et une brigade spécialisée dans la sécurité routière. Ce qui donne un taux de couverture territoriale de 29% pour un total de 67 communes. Les prérogatives sécuritaires dévolues à la Gendarmerie nationale, s'étendent sur 2 900 km<sup>2</sup>, pour un taux de couverture de 97% sur l'ensemble du territoire de la wilaya. Il précisera qu'en plus des 14 brigades de gendarmerie fermées ou délocalisées, suite aux événements tragiques d'avril 2001 qui seront remises à flots et réactivées le programme de la distribution des brigades de gendarmerie peut se faire en fonction des paramètres réglementaires en cours et qui prévoient la mise en place d'une brigade par commune.

Interrogé sur l'état des poursuites judiciaires promises par les pouvoirs publics contre les gendarmes impliqués dans le décès par balle de plus de 120 jeunes manifestants, au mois d'avril 2001, le colonel Benazouz Salim s'est montré évasif. "Les cas sont au niveau de la justice", se contentera-t-il de dire, refusant de répondre, avec précision, à une question essentielle posée, à l'époque, par l'ensemble de la population, des partis politiques et des organisations des droits de l'homme. Le bilan des activités pour l'année 2006 des différentes brigades de gendarmerie donné par le commandant du groupement de gendarmerie, en début de sa rencontre avec la presse, fait ressortir, entre autres activités, le chiffre de 246 affaires criminelles et 1 449 délits. Un ensemble d'affaires impliquant 175 personnes dont 106 ont été écrouées. Le bilan des enlèvements s'élève à 15, selon l'orateur qui n'a pas dit s'il s'agit de cas d'origine terroriste ou de banditisme en raison de l'instruction en cours des dossiers. Nous y reviendrons.

SAM

## LOUISA HANOUNE APPREHENDÉ 2007 "Le manque de visibilité accentue la crise"

Pour sa première sortie médiatique en 2007, la porte-parole du Parti des travailleurs (P. T) a affiché un pessimisme total quant à la situation socioéconomique que connaît l'Algérie, "même si aujourd'hui à travers le monde, des exemples de prise de conscience et de décision de souveraineté n'en manquent pas". Bien évidemment, Louisa Hanoune fait allusion "aux importantes mutations que connaissent des pays comme le Venezuela ou encore la Bolivie et le Nicaragua". "Chez nous, l'absence de visibilité et la contradiction dans le discours officiel nous a menés à nous interroger où se situe véritablement le centre de décision, d'où la question de savoir s'il y a plusieurs Etats dans un Etat", se demande la conférencière.

Louisa Hanoune cite des exemples de cette situation caractérisée par le "chaud et le froid" et s'interroge si "le discours prononcé par le président de la République le 26 décembre 2006 est

limité à la seule circonstance". Or, pour elle, "nous constatons tout à fait le contraire". "On maintient la privatisation d'une banque publique, en l'occurrence le CPA, on livre entièrement l'entité d'Orlanc de Draâ-Ben-Khedda à quelqu'un qui a jusque-là produit clandestinement des fromages, on annonce au moyen d'une note publiée à l'entrée de l'entreprise la fermeture de l'Edipal de Bouira, on licencie des travailleurs d'Algérie Poste et d'Air Algérie et ce, au moment où des liquidateurs sont devenus des milliardaires. C'est scandaleux ! C'est un crime qui se produit loin de toute impunité", s'est exclamée la porte-parole du Parti des travailleurs.

C'est ce constat, qu'il l'a poussée, à dire que "ce manque de visibilité et le développement d'un discours contradictoire accentue la crise" et sont illustrés aujourd'hui par "la décision unilatérale prise par le ministre de la Participation pour mettre en place une stratégie industrielle". "Qui

décide dans ce pays ? Combien y a-t-il d'Etats ?" s'est interrogée la conférencière, en ajoutant que : "La situation aujourd'hui en Algérie est identique à celle vécue en Argentine il y a quelques années." C'est dans cette optique qu'elle évoque le procès de l'affaire Khalifa. Sur cette question précise, elle dira que "la justice doit faire son travail en fonction des éléments qu'elle a en sa possession", tout en soulignant que "le problème de fond est d'ordre politique". "C'est un procès d'une option économique qui a démontré ses limites. A l'époque, nous avons tiré la sonnette d'alarme sur cette situation. Mais on n'a pas hésité à nous diaboliser. Le temps nous a donné raison", ajoute Louisa Hanoune sur un ton d'amertume.

Évoquant la révision de la loi électorale dans la perspective des élections législatives et communales prévues au printemps 2007, elle a souligné qu'elle est pour l'option de la proportionnelle afin de "consacrer la prima-

te des partis politiques, de fermer la porte au nomadisme au sein des formations politiques et de lutter, par là même, contre la corruption".

La porte-parole du Parti des travailleurs a également indiqué qu'elle "rejette l'idée de jumeler" les élections législatives et communales, estimant que ce choix "encourage la généralisation de la fraude". Elle a affirmé qu'il sera "difficile d'assurer un contrôle rigoureux" en organisant simultanément deux élections (législatives et communales). Interrogée au sujet d'une éventuelle alliance du PT avec d'autres partis politiques, elle a rétorqué : "Nous n'avons d'alliance avec aucun parti", précisant que les "prochaines législatives doivent plutôt consacrer et consolider le multipartisme". Dans le même ordre d'idées, elle a ajouté que "le PT continue sa restructuration" et qu'il est encore "tôt" d'établir les listes des candidats du parti aux prochains rendez-vous électoraux.

Abder Bettache

## EN PREVISION DES ECHEANCES ORGANIQUES DE 2007 Le FFS consolide son partenariat avec la mouvance syndicale autonome

Le Front des forces socialistes (FFS) tiendra une session ordinaire de son conseil national, demain et après-demain au siège de la Mutuelle des travailleurs (MGMC) à Zéralda. En fait, une double session selon le secrétaire national à l'information et à la communication, Karim Tabou, contacté hier. Ainsi, la première session sera consacrée au débat politique sur la situation globale du pays, avec la lecture d'un message d'orientation du président du FFS, Hocine Aït Ahmed et l'intervention du premier secrétaire national de ce parti, Ali Laskri.

Une rencontre qui sera marquée par la présentation

et le débat autour de deux communications politiques. La première portant sur la question du droit citoyen dans l'Algérie contemporaine, développée par l'historien et directeur de la revue *Naqad*, Dahou Djerbal, et la seconde relative à la problématique du droit international devant les crises au Moyen-Orient et leurs conséquences directes sur les transformations sociétales au Maghreb, exposée par l'avocat et militant des droits de l'homme, M<sup>e</sup> Mostefa Bouchachi. Cela étant, ces débats seront élargis aux compétences et représentants des mouvements sociaux autonomes. Ainsi, le FFS a invité des représen-

tants d'associations et de syndicats autonomes, en l'occurrence le Cnapest, le Snapap, le Syndicat national des praticiens de la santé, l'Association des disparus et des victimes du terrorisme, à débattre de la situation politique du pays et des perspectives politiques et organisationnelles du parti. Un débat élargi à toutes questions qui touchent au parti, la société civile apportant son éclairage et sa contribution analytique lors du débat prévu en seconde session du conseil national.

Une invitation qui s'inscrit, selon le secrétaire national, dans la cohérence des multiples actions que le FFS a initiées durant les dernières années avec la mouvance syndicale autonome et la société civile. Mais aussi dans le contexte singulier de l'année 2007, une année fortement chargée selon Karim Tabou, convaincu que la situation politique est sujette à évolutions.

Une année fortement chargée pour le FFS, avec la tenue de deux rencontres organiques dont le calendrier n'a pas encore été fixé selon notre interlocuteur. Il s'agit de la tenue d'une convention thématique et de l'audit démocratique interne du parti, deux échéances organiques qui précèdent au quatrième congrès du FFS. Ainsi, le parti de Hocine Aït

Ahmed envisage d'organiser un forum de débats ouvert aux acteurs politiques et sociaux, constitutionnalistes et universitaires. Cette convention thématique aidant à formuler une base de travail, une plate-forme et des objectifs en prévision de ce quatrième congrès.

Quant à l'audit interne, il s'agira d'évaluer l'action du parti sur le plan du discours, de la stratégie, de ses échecs ou succès. Ainsi, le FFS consolide son partenariat avec la mouvance syndicale, dans le cadre d'un processus d'échanges, de réflexion et d'actions communes.

Selon Karim Tabou, il ne s'agit pas seulement d'un rapprochement au plan organique du FFS avec cette mouvance syndicale mais également d'œuvrer à une synergie d'action et une symbiose entre le FFS et tous ces acteurs sociaux, leviers de la construction démocratique. Le FFS, "instrument de l'alternative démocratique", décidé "devant la poursuite, par les décideurs, d'une démarche de désintégration politique et sociale et la destruction de toutes les organisations autonomes, à réhabiliter le politique et à fédérer toutes les énergies, les volontés, les forces qui croient aux valeurs de Novembre, des droits de l'homme et de la démocratie".

Chérif Bennaceur

## COMMEMORATION DU 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE ABDELHAK BENHAMOUDA A CONSTANTINE "Une dimension internationale"

Dans une réunion avec les cadres organiques de toutes les sections affiliées à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) de Constantine, tenue mardi dernier au siège de la Maison du syndicat Abdelhak Benhamouda à Constantine, le chargé des relations extérieures au sein de ce syndicat et membre du bureau national, M. Boudjemaâ Rahma, a exhorté les syndicalistes présents à participer activement à la préparation du dixième anniversaire de l'assassinat de Abdelhak Benhamouda le 28 janvier

prochain et ce, pour faire réussir ce mémorial. La Centrale syndicale compte, selon les termes de M. Rahma, donner à cette commémoration une dimension internationale digne du parcours militant de ce "martyr" natif de Constantine et qui a consacré sa vie à la défense de la classe ouvrière en Algérie et partout dans le monde.

A cet effet, des délégations étrangères, a-t-il indiqué, seront les hôtes de la ville des Ponts suspendus du 25 au 28 du mois en cours pour "témoigner" des actions menées par feu

Abdelhak Benhamouda en faveur des ouvriers dans le monde entier lors de ses deux mandats à la tête de l'UGTA dans des conditions très difficiles pendant la décennie noire.

Le programme de cette manifestation inclut une conférence internationale arabe qui sera supervisée par le secrétaire général des Syndicats des travailleurs arabes et la Centrale syndicale, un forum sur la personnalité de Abdelhak Benhamouda, une exposition photos et des activités sportives.

L. H.